



Infirmières et Infirmiers Sans Frontières (IISF)
Nurses Without Borders (NWB) | Enfermeras y Enfermeros Sin Fronteras (EESF)

Le 25 août 2023

AUX MEMBRES EN RÈGLES DE IISF

Chers membres,

Objet: **CONVOCATION À LA 19^{IÈME} AGA DE IISF**

Lieu : Présentiel au Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil (CAAL), 300 Rue Lamarre, Longueuil, QC, J4J0A1

Vidéoconférence : [TEAMS](#)

Date et Heure : Samedi le 16 septembre 2023 à 14h00

Projet de l'ordre du jour : [Voir en pièce jointe #01](#)

Tel que prévu aux Règlements de IISF

4.3.3 Ordre du jour et avis de convocation

L'ordre du jour est fixé par le CA. Tout autre sujet peut être ajouté à la demande de trois membres au moins, trente (30) jours avant l'assemblée.

L'ordre du jour et l'avis de convocation devront être transmis aux membres au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'AGA. L'ordre du jour de l'AGA sera aussi affiché sur le site Web de l'organisme : www.iisf.ca

4.3.6 Fondé de pouvoir en cas d'absence à l'assemblée générale annuelle

Le membre qui ne peut assister en personne à l'AGA peut désigner un fondé de pouvoir habile à voter en son nom au moyen d'une procuration.

Le membre qui désire accorder une procuration à un fondé de pouvoir doit faire parvenir au secrétaire général de l'organisme le formulaire de procuration prévu.

Un membre votant, présent à l'AGA, ne peut représenter plus de 2 autres membres en fondé de pouvoir.

[Voir pièce jointe #02](#)

Annie White-Gosselin
Secrétaire générale IISF